

Québec, le 14 novembre 2013

Monsieur Pierre Baril
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Je vous informe que je rendrai publique l'étude d'impact sur le projet de reconstruction d'un gazoduc existant dans l'emprise routière de l'autoroute 40 dans l'ouest de l'île de Montréal par la Société en commandite Gaz Métro, le 12 décembre 2013, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Exceptionnellement, la période d'information et de consultation publique aura une durée de 52 jours et s'étendra du 12 décembre 2013 au 3 février 2014.

En conséquence, je demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de préparer le dossier aux fins de consultation par le public tel que prévu aux articles 11 et 12 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, incluant l'avis sur la recevabilité de l'étude d'impact dont vous trouverez copie ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



YVES-FRANÇOIS BLANCHET